

CAAP *seule* Express

Centre d'assistance et d'accompagnement
aux plaintes de la Capitale-Nationale

Février 2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE , TRÈS SPÉCIALE ...

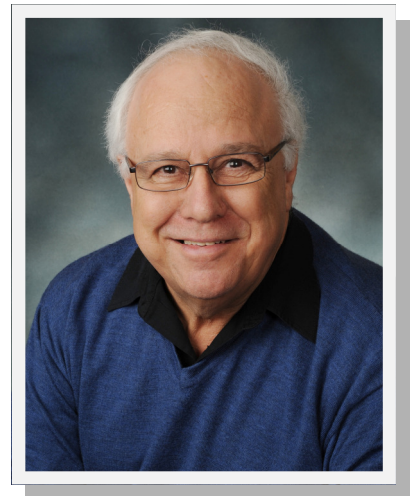
pour la Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP) du Québec

Depuis plusieurs mois déjà, le conseil d'administration et le directeur général de la FCAAP (Monsieur Sylvain. Roy), consultent, partagent, échangent et négocient avec plusieurs Centres d'assistance d'accompagnement aux plaintes du Québec afin d'accroître, de façon significative, le « membership » associé à la FCAAP.

Tout d'abord, précisons que la FCAAP avait subi une forte vague de désaffiliation de la part de ses membres depuis quelques années, plus particulièrement depuis le printemps 2010. Sur un potentiel de seize CAAP, sept seulement étaient demeurés au sein du regroupement. Cette période de crise fut en définitive féconde, puisqu'elle a permis d'entreprendre une importante démarche de consultation auprès de la plupart des CAAP (14 sur 16) du Québec pour ainsi donner lieu à une entente touchant particulièrement la gouvernance de la FCAAP. Le mois de décembre dernier a donc marqué le retour au bercail de cinq CAAP: Montérégie, Laurentides, Estrie, Chaudière-Appalaches et Québec. Forte de cette démarche, la FCAAP compte maintenant douze CAAP dans ses rangs.

Afin de sceller les conclusions de cette démarche de consultation, la FCAAP a tenu, le 7 février dernier à Duchesnay, une assemblée générale spéciale ayant pour but l'élection d'un nouveau conseil d'administration constitué de cinq membres. Voici donc les nouvelles têtes dirigeantes de la FCAAP : Messieurs Rosaire Roy, président (Québec), Carold Boies, vice-président (Côte-Nord), Jacques Lindsay, trésorier (Chaudière-Appalaches), André J. Burns, secrétaire (Outaouais), Jean Thouin, administrateur (Montérégie).

De plus, cette rencontre a permis aux CAAP présents d'exprimer leurs besoins et leurs attentes en regard de la FCAAP. Pour les mois qui viennent, plusieurs défis sont à l'ordre du jour, la représentation auprès de divers partenaires, l'élaboration d'un plan de communication, le déploiement de services accrus aux membres. La FCAAP souhaite être là où les CAAP en ont besoin afin de les aider dans la réalisation et dans le développement de leur mission.



Rosaire Roy, président FCAAP

LE CAAP-CAPITALE-NATIONALE SOUHAITE LONGUE VIE À LA FCAAP!